



VOUS PROPOSENT UN DIPLÔME D'UNIVERSITE EN 2008
SANTÉ SOLIDARITÉ PRÉCARITÉ
FORMATION SUR UN AN
Durée : 102 heures

Six modules de 2 jours
du 17 janvier 2008 au 20 juin 2008

- 1. Introduction à la Santé Publique**
- 2. Les vulnérabilités particulières de populations ou d'âges spécifiques**
- 3. Les liens entre santé et précarité en fonction des territoires ou en relation avec l'errance et la migration**
- 4. Les pathologies en lien avec la pauvreté**
- 5. Mise en œuvre d'actions en faveur de la santé**
- 6. La mobilisation des acteurs dans la mise en œuvre des actions : partenariats, réseaux et complémentarité des compétences**

Objectif :

Mettre à la disposition des participants un enseignement permettant l'acquisition de compétences pour la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires.

Lieu de la formation :

Faculté de médecine.

Domaine de la Merci

38706 La Tronche

Public :

- Les docteurs en médecine, pharmacie et odontologie
- Les internes en médecine et en pharmacie à partir de la 1^{ère} année d'internat
- Les résidents de médecine générale à partir de la 1^{ère} année
- Les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine à l'étranger

Les professionnels intervenants sur les questions de santé des populations précaires :
- personnels infirmiers et cadres hospitaliers
- travailleurs sociaux, cadres administratifs, psychologues.

Cet enseignement est aussi ouvert aux professionnels : des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, aux professionnels libéraux, au secteur mutualiste et aux membres d'associations.

Informations pédagogiques

Dr Pierre Micheletti

pierre.micheletti@medecinsdumonde.net

Tel : 01 44 92 14 01

Inscription administrative

Faculté de médecine
Scolarité 3^{ème} cycle
38706 La tronche Cedex

Tél : 04 76 63 71 20

Formation Continue

Faculté de Médecine – Antenne
Formation Continue Santé
Domaine de la Merci 38706
La Tronche cedex.
cathy.hedouin@ujf-grenoble.fr
Tel : 04 76 63 71 76

Responsable de la formation :

Professeur Luc Barret

Service de Médecine légale, CHU de Grenoble

Coordination pédagogique :

Docteur Pierre Micheletti

DSPE, ville de Grenoble

Frais de formation (2007):

Pour le montant des inscriptions :

Droits de scolarité : 422,50 €

+ Frais de formation : 600 €

Ou frais réduits : 300 €

Avec le soutien de :

